

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020**  
**DELIBERATION N° 56**

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, allée de Glain, sous la présidence de de M. Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
45

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE  
Mmes BRAU-BOIRIE, BISAUTA, M. ARCOUET, MM. SALANNE, PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (jusqu'à son départ à 23h10), Mme MOTHES, MM. ALLEMAN (jusqu'à son départ à 23h10), SÉVILLA, Mme LARROZE-FRANCEZAT, MM. ERREMUNDEGUY, SUSPERREGUI, Mmes DELOBEL, CAPDEVIELLE, MM. DUZERT, ESTEBAN, Mmes LIOUSSE, DUPREUILH, M. ETCHETO, Mmes BROCARD (à partir de 18h50), HERRERA LANDA, M. BERGÉ.

*Certifié exécutoire compte  
tenu du dépôt au titre du  
contrôle de légalité et de  
l'affichage en mairie le*

**Absents représentés par pouvoir :**

*Le Maire*

Mme LARRÉ par M. PARRILLA ETCHART ; M. DAUBISSE par M. ARCOUET (après son départ à 23h10) ; M. ALLEMAN (après son départ à 23h10) par M. ETCHEGARAY ; Mme ZITTEL par Mme HARDOUIN-TORRE ; Mme BENSOUSSAN par M. AGUERRE ; M. BOUTONNET-LOUSTAU par M. LAIGUILLON ; M. ABADIE par Mme HERRERA LANDA.

**Absente :**

Mme BROCARD (jusqu'à 17h50 pendant le rapport n°2).

**Secrétaire :**

M. SUSPERREGUI.

---

*Entendu le rapport de M. Corrégé,*

**OBJET : ESPACES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES** – Travaux parc de stationnement de la Gare – Mesure exceptionnelle de remboursement des abonnés.

Dans le cadre de la création d'un pôle d'échange multimodal aux abords de la gare SNCF de Bayonne, la Ville a souhaité restructurer le parc de stationnement de la Gare (inauguré en 1981) afin de rendre son fonctionnement cohérent avec les nouveaux aménagements et usages liés à ce pôle.

Au-delà d'une mise en conformité générale du bâtiment, les travaux de réhabilitation engagés sur ce parc de stationnement ont notamment pour objectif de lui redonner de la visibilité à l'échelle du quartier :

- un travail de réécriture plus contemporaine des façades, permettra de le rendre plus identifiable et attractif ;
- les entrées et sorties qu'elles soient piétonnes ou routières seront clairement hiérarchisées, indiquées et sécurisées ;
- les circulations verticales actuellement enclouées et cachées, seront mises en valeur ;
- une nouvelle colonne de distribution verticale et à l'air libre sera créée à l'angle sud-est du bâtiment ;
- de nouvelles offres seront proposées aux utilisateurs telles que la mise en place d'un local sécurisé pour les vélos, d'une aire de stationnement dédiée aux deux roues et de bornes de rechargement pour les véhicules électriques.

Les travaux correspondants ont démarré en mars 2019 pour une durée de l'ordre de 18 mois en tenant compte des mesures entrainées par la crise sanitaire. Ce délai tient compte d'une volonté imposée par la Ville de maintenir durant les travaux l'accès à cette offre de stationnement.

L'objectif était notamment de garantir son accessibilité pour l'ensemble des abonnés. Néanmoins, cette cohabitation avec le chantier a dégradé la qualité d'usage en apportant certaines nuisances inhérentes à ce type d'opération (emplacements neutralisés, poussière sur les véhicules, etc...).

C'est la raison pour laquelle il semble pertinent aujourd'hui d'adopter une mesure exceptionnelle d'accompagnement afin de tenir compte des difficultés liées à ce chantier, à savoir le remboursement des abonnés sur une période de deux mois.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal d'approuver la disposition ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à prendre les mesures nécessaires afin de la rendre applicable.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne